

Assemblée Générale Supplémentaire Du Comité du Nord de la Ligue contre le Cancer du 19/07/2021

COVID : En raison des limites de rassemblements de personnes, et de la possibilité donnée par l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 prorogée par le décret n° 2021-255 publié le 10 mars 2021, cette Assemblée Générale Supplémentaire a lieu à distance.

Cette Assemblée Générale Supplémentaire a été convoquée sous l'appellation d'Assemblée Générale Extraordinaire. Toutefois, nos statuts prévoient qu'une Assemblée Générale Extraordinaire ne peut être convoquée que pour se prononcer sur la dissolution de l'Association, la révision des statuts ou tout autre obligation légale. Il convient de rectifier, compte-tenu de l'ordre du jour, qu'il s'agit d'une Assemblée Générale Supplémentaire.

I. Présences

MEMBRES PRESENTS :

- Madame Monique LANCELLE, Présidente
- Monsieur Maxime HOET, Directeur du Comité
- Madame Laurence PERTHAME, Secrétaire Générale

MEMBRES EN VISIO CONFERENCE

- Monsieur Philippe MARTIN, Vice Président
- Madame Annick LEGRAND
- Madame Véronique ROUCOU

MEMBRES EXCUSES ET POUVOIRS

- Monsieur Eric FOURNIER pouvoir à Mme Monique Lancelle
- Monsieur Gérard VANDENBERGHE pouvoir à Mme Monique Lancelle
- Madame Martine PECQUEUR pouvoir à Mme Monique Lancelle

Présents autres que les membres du CA

- Monsieur Hugues RIFFLART, Commissaire aux comptes – CTN France
- Madame Claudette LOHIER
- Monsieur Joseph SANVI

II. Validation du PV de l'AG du 22/04/2021

PV adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

III. Résolutions

PREAMBULE

Démission de Françoise CORDIER de son poste d'administrateur du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer à compter du 24 Juin 2021.

Démission de Aziz REZIG de son poste d'administrateur du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer à compter du 24 Juin 2021.

RESOLUTION 1

Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes CTN Audit, pour une durée de 6 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026 du Comité du Nord de la Ligue Contre le Cancer.

RESOLUTION 2

Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant Bruno MOROIS, pour une durée de 6 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026 du Comité du Nord de la Ligue Contre le Cancer.

RESOLUTION 3

Nomination de Martine PECQUEUR, en remplacement de Aziz REZIG, en qualité d'administrateur, pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023 du Comité du Nord de la Ligue Contre le cancer.

Ces trois résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

Madame Monique Lancelle
Présidente du Comité du Nord

Madame Laurence PERTHAME
Secrétaire Générale